



# Compte-rendu du rendez-vous de quartier GRANDE TRONCHE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Grande Tronche s'est déroulé le **jeudi 12 juin 2025**. 44 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus : Bernard Dupré, Marine Legendre, Philippe Auger, Pascale Galliard, et pour l'opposition Jean-François Redon et Thierry Vermorel.

## Intervention du Maire

Du fait de l'arrivée de nouveaux habitants, une nouvelle école maternelle va se construire à côté du parc Brise des Neiges, à la place de l'ancienne qui a été démolie. Le permis de construire a été accordé, un recours gracieux a été déposé par certains riverains. Suite à un vote auprès des Tronchois, le nom de la future école est : Ecole Brise des Neiges. Cette école permettra de désengorger la circulation sur la Grande rue près de l'école Coteau.

Le bâtiment de La Pallud est en travaux jusqu'à la fin de l'année pour refaire la toiture et isoler le bâtiment par l'extérieur. Le désamiantage est achevé.

Le CHU a un programme immobilier planifié sur quinze ans. Une des premières étapes sera la construction d'un parking silo pour son personnel, en remplacement de l'actuel qui sera détruit. Il se fera à la place de l'ancien restaurant universitaire du Crous, boulevard de Chantourne.

Dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Naturels, des dispositifs de protection contre les chutes de blocs (filets) seront construits par la commune pour protéger 150 maisons. Un premier secteur (Pinotte / Pierre-Mode) sera en travaux à l'automne 2025, puis quatre autres secteurs le seront au fur et à mesure jusqu'en 2029.

Un élévateur extérieur va être installé, cette année, sur le bâtiment de la mairie afin de rendre accessible la salle du Conseil municipal et des mariages.

Le parc du Rachais, au 115 Grande Rue, est passé en gestion communale, la commune a fait remplacer la moquette du terrain de sport et est en train de mettre aux normes l'aire de jeux pour enfants. Au niveau du bâtiment de la Rotonde, des travaux sont en cours afin d'agrandir les locaux de la police municipale, qui permettra d'accueillir l'ensemble du service.

## Secteur Grande Tronche

Une étude relative aux stationnements a été réalisée dans ce secteur. Elle conclut à une rotation des véhicules satisfaisante, en particulier sur les zones bleues. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de nouveaux stationnements payants.

Le projet de réaménagement du secteur n'est pas prévu par la Métropole dans l'immédiat, peut-être en 2027. Dans l'attente, la ville a demandé l'installation de ralentisseurs sur la Grande rue au niveau de la villa Brise des Neiges. Egalement, une écluse est en test en haut de la Grande Tronche, afin de créer un vrai trottoir permettant de sécuriser le cheminement piéton jusqu'aux commerces et de faire ralentir les véhicules. Cette expérimentation a impliqué la suppression de 7 places de stationnement pour garantir la sécurité des usagers. Certains riverains indiquent la difficulté pour eux de sortir de leur propriété au niveau des plots. Ce point sera vu directement avec eux. D'une manière générale, la commune souhaite se laisser le temps de faire fonctionner cet aménagement et, en fonction des retours des riverains, l'aménagement évoluera, sera maintenu ou supprimé.

Place du Dr Finaly, certaines incivilités ont eu lieu, la situation s'est apaisée suite à l'intervention de la police municipale. A noter la présence des médiateurs sur la commune tout l'été, en soirée, et qui peuvent être contactés directement par les habitants, au 06 10 04 69 28.

Chemin du Charmeyran, des riverains indiquent que le cheminement piéton est parfois dangereux. Il serait intéressant de regarder la possibilité de passer le chemin en zone de rencontre. A noter également qu'il manque une plaque de rue, c'est aussi le cas chemin de l'Eglise.

Des riverains font remonter un problème persistant d'odeurs pestilentielles d'un des conteneurs enterrés au niveau du parking de la Grande Tronche depuis plusieurs années. Un problème de pentes mal orientées dans la plateforme en serait à l'origine. La commune essaiera de trouver une solution avec la Métropole.

Chemin du Petit Violet et allée Verte, les marquages au sol des stationnements s'effacent. Le panneau « Zone de rencontre » est absent.

## **Projets immobiliers**

Sur le site du Cadran solaire, la résidence universitaire du Crous est ouverte avec une brasserie au rez-de-chaussée. Le bâtiment de l'UGA s'achève. L'ensemble du site est chauffé au chauffage urbain. Le bâtiment conservé du Cadran solaire a révélé une pollution au mercure. Tout le bâtiment serait pollué, l'avis du juge est attendu, mais ce bâtiment sera probablement détruit. Les mesures ont montré que cette pollution ne s'étend pas au-delà du bâtiment. Le permis de construire des logements chemin Eymard-Duvernay n'a pas encore été déposé, l'équilibre financier est difficile à trouver par le promoteur.

Chemin Eymard-Duvernay, sur le site du Rosaire, un promoteur construit deux bâtiments et réhabilite la maison de maître. Une grande partie seront des logements en bail réel solidaire (les propriétaires n'achètent pas le foncier). Chemin de l'Agnelas, 52 logements sont prévus par le bailleur social Actis. Les travaux devraient démarrer à l'automne 2025.

L'armée, propriétaire des deux villas au coin chemin du Clos / chemin Eymard-Duvernay, renonce au projet d'immeuble qu'elle avait envisagé. Les villas ne sont pas occupées, aucun projet n'est connu actuellement.

Du fait de ces nombreux travaux dans ce secteur, la circulation pourra être compliquée. Des aménagements seront mis en place.

A l'intersection de l'avenue des Maquis du Grésivaudan et du chemin des Résistants, le projet immobilier a été revu à la baisse suite à un travail entre la commune, le promoteur et l'architecte des bâtiments de France. Le permis est en cours d'instruction.

Chemin Pont Prouiller, le promoteur Plurimmo doit redéposer un nouveau permis de construire, et la commune demandera que le projet soit présenté en réunion publique.

## **Divers**

Il y a chaque année un programme de plantations d'arbres qui est réalisé soit par la commune, soit pour la voirie par la métropole. Cette année, les priorités de plantations sont à côté du skate park (situé chemin Fortuné Ferrini), quai Charpenay et place du Charmeyran.

Certaines poubelles chemin du Clos et chemin Sylvian Cottin restent sur les trottoirs. Les élus rappellent que les propriétaires doivent entrer les poubelles.

La piscine est ouverte jusqu'au 24 août. Des raisons financières et de ressources humaines ont conduit les élus à faire ce choix des dates d'ouverture. Le snack va être géré cette année par une nouvelle personne.

Pour rappel, l'interdiction de fumer est désormais étendue aux abords de la piscine et des écoles ainsi que dans les parcs.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : [participation@ville-latronche.fr](mailto:participation@ville-latronche.fr)

